



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communion luthérienne et réformée

Pentemont-Luxembourg

Secrétariat : **EPUPL - 58 rue Madame, 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 13 50 - Courriel : contact@epupl.org -
Site Internet : www.epupl.org**

Procès-Verbal de Assemblée générale du 26 mai 2024

De l'association culturelle

de l'Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg



Assemblée Générale du dimanche 26 mai 2024 au temple de Pentemont

Présences à L'AG 2024

94 présents et 26 représentés (total 120)

Après la prière dite par la pasteure Sophie Ollier, Gilles Camincher, Président du Conseil presbytéral, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg.

Sur sa proposition, l'assemblée élit la modératrice, Katia Margerie, par acclamation, puis le bureau de l'assemblée, Charlotte Perrain et Patrick Calmels ainsi que quatre questeurs, Nathalie Ballot-Lena, Arnaud Latscha, Nicolas Liébault et Pierre Lauverjat.

I APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Première résolution : Adoption du Procès-Verbal de l'assemblée générale précédente.

« L'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2023 » :

Votes pour : 120

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Ouverture du vote à bulletins secrets des membres du conseil presbytéral d'EPUPL

II PRÉSENTATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS AU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Matthieu Berthomier, Antoine Bouvatier, Gilles Camincher, Valérie Chaillou, Marie-Christine Cimadevilla, Bertrand Dicale, Dominique Fougeirol, Dorothée Gallois-Cochet, Cécile Henry, Moïse Mounkoro, Charlotte Perrain, Margherita Rapin, Jean-Michel Ulmann, Valérie Soubeyran, Denis Verrey, Thibault Viort.

III RAPPORT FINANCIER (voir pièces jointes)

1-COMPTES 2023 par Antoine Bouvatier - trésorier

- A. COMPTE DE RÉSULTAT
- B. BILAN
- C. NOTE ANNEXE AUX COMPTES

2-CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES

Madame Katia Margerie donne lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, Monsieur François Auger, sur les comptes annuels.

3-PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 par Antoine Bouvatier - trésorier

4-PRÉSENTATION DES TRAVAUX (réalisé 2023 et budget 2024) par Jean Yves Muller – responsable travaux.

Clôture du vote à bulletins secrets des membres du conseil presbytéral d'EPUPL

IV RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATIONS (voir Pièce jointe)

Rapport moral du conseil presbytéral, présenté par le président, Gilles Camincher.

Débat avec l'assemblée sur le rapport financier et le rapport moral. Modéré par Katia Margerie.

Questions/réponses :

- La forme des documents financiers envoyés avec la convocation ne pourrait-elle pas être simplifiée ? *Les avis sont partagés entre document de synthèse facile à lire et document Bilans et compte de résultat classique.*
- Pourquoi les églises sœurs partent-elles ? *Nous avons deux exemples différents : l'une, l'Eglise ukrainienne, préfère un endroit plus facilement accessible en voiture, l'autre Trinity, souffre d'une baisse de fréquentation qui les amène à demander une baisse de leur contribution.*
- La baisse du nombre de contributeurs signifie-t-elle une baisse du nombre de participants au culte ? *Non. Mais le panier de collecte électronique a peut-être contribué à une hausse des contributions et la diffusion du culte augmente donc il y a plus de monde qui entend la Parole annoncée dans nos cultes.*
- Suggestion d'un paroissien de verser 25% du bénéfice non anticipé à la Région parisienne de l'Eglise Protestante Unie de France, comme une contribution de solidarité extraordinaire. *Mais en l'espèce, le bénéfice est largement constitué d'un report de charges sur 2024.*
- Question sur le % d'augmentation de la contribution régionale en 2023 qui semble faible par rapport à l'inflation. *L'augmentation 2023 a été validée en juillet 2022 à un moment où, en sortie de COVID et de rénovation de la chapelle, la trésorerie a été gérée avec prudence. Les chiffres validés en 2023 pour 2024, en revanche, sont supérieurs à la demande de la région (+6%)*
- Question du nombre de personnes physiques derrière la notion de foyer contributeur.

Deuxième résolution : Approbation comptes 2023 et Quitus

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier, au nom du Conseil presbytéral, sur la situation financière de l'association culturelle Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus au Trésorier et aux membres du Conseil presbytéral de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Votes pour :120

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Troisième résolution : Affectation du résultat 2023

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de 34 053 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2023 intégralement au report à nouveau.

Votes pour :120

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Quatrième résolution : Approbation du budget 2024

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2024 et entendu les explications du Trésorier, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours, présentant un déficit prévisionnel de 25 352 euros.

Votes pour :119

Votes contre : 0

[Tapez ici]



Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix (99,2%) des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Cinquième résolution : Mandat du commissaire aux comptes titulaire.

L'Assemblée générale, constatant que le mandat du Commissaire aux comptes, la Société SFIC, représenté par son gérant, Monsieur François AUGER, arrive à expiration lors de la présente assemblée, renouvelle son mandat pour la durée légale de 6 exercices. Ce mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Votes pour :120

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Sixième résolution : Mandat du commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant arrive à expiration lors de la présente assemblée, nomme Monsieur Olivier GOMES, inscrit sur la liste des commissaires aux comptes de Versailles, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la même durée que celle du Commissaire aux comptes titulaire, à savoir jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Votes pour :118

Votes contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 2 voix (98,3%) des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Septième résolution Fixation du nombre de membres du conseil presbytéral

En application de l'article 5.1 des statuts de l'association culturelle et sur proposition du conseil presbytéral, l'Assemblée générale fixe à 16 le nombre de membres du conseil presbytéral.

Votes pour :120

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

V RESULTAT DES ELECTIONS AU CONSEIL PRESBYTERAL

Huitième résolution : Election des membres du conseil presbytéral

Après vote à bulletin secret, l'Assemblée générale a élu Matthieu Berthomier, Antoine Bouvatier, Gilles Camincher, Valérie Chaillou, Marie-Christine Cimadevilla, Bertrand Dicale, Dominique Fougeirol, Dorothee Gallois-Cochet, Cécile Henry, Moïse Mounkoro, Charlotte Perrain, Margherita Rapin, Jean-Michel Ulmann, Valérie Soubeyran, Denis Verrey, Thibault Viort, membres du conseil presbytéral pour un mandat d'une durée de quatre années.

Tous les candidats présentés ont été élus à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés, soit avec 120 voix chacun.

Bénédiction

Clôture de l'AG à 12h05.

[Tapez ici]



Rapport statistique pour l'ANNÉE 2023 (1)

1) Cette feuille doit être remplie en concertation entre le président du conseil presbytéral, le trésorier et le ministre. Un modèle se trouve sur le site de l'EPUDF

Synthèse sur la vie de l'Église au cours de l'année :

.

Composition du conseil presbytéral au 28 mai 2024

Bureau :

Président	Charlotte PERRAIN	2020
Vice-président	Jean Michel ULMANN	2018
Trésorière	Cécile HENRY	2018
Vice trésorière	Valérie CHAILLOU	2023
Secrétaire	Marie Christine CIMADEVILLA	2024
Pasteur	Christian BACCUET	
Pasteur	Sophie OLLIER	

Conseillers :

Matthieu BERTHOMIER	2024
Antoine BOUVATIER	2019
Gilles CAMINCHER	2020
Bertrand DICALÉ	2020
Dominique FOUGEIROL	2016
Dorothée Gallois COCHET	2024
Moïse MOUNKORO	2015
Margherita RAPIN	2019
Valérie SOUBEYRAN	2024
Denis VERREY	2024
Thibault VIORT	2024

[Tapez ici]



Pièces jointes

Rapport d'activités et d'orientations

Rapport général du Commissaire aux comptes :

Le rapport de Monsieur François Auger, commissaire aux comptes
Le compte de résultat 2023,
Le bilan au 31 décembre 2023,
La note annexe aux comptes 2023.

Les autres documents financiers présentés en Assemblée Générale :

Le réalisé de l'année 2023 et le budget de l'année 2024